



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Un budget soigneusement élaboré afin de maintenir la qualité des services offerts à Lavaltrie

Lavaltrie, le 11 décembre 2023 – Dans le cadre d'une séance extraordinaire tenue le 11 décembre dernier, les membres du conseil municipal de la Ville de Lavaltrie ont présenté le budget 2024, de l'ordre de 26 545 680 \$. À la suite d'un exercice financier rigoureux, ce budget a été soigneusement élaboré afin de diminuer l'impact du contexte actuel sur le compte de taxes municipales, tout en préservant la qualité des services offerts à Lavaltrie.

« En toute transparence, l'exercice budgétaire de cette année a été parsemé de défis, en raison notamment du contexte inflationniste exceptionnel qui prévaut actuellement. En plus de l'explosion des coûts pour les biens et les services, l'augmentation du taux d'intérêt sur la dette et le nouveau rôle triennal d'évaluation ont aussi apporté leurs lots d'obstacles, dans le cadre de l'élaboration du budget 2024. »,
mentionne Mme Marie-Pier Villeneuve, conseillère municipale
responsable des dossiers administration,
finances et ressources humaines.

En effet, Lavaltrie n'échappe pas à l'explosion des coûts dans tous les domaines : construction, collecte des matières résiduelles, essence, marquage de rues, déneigement, etc. Ces augmentations varient pour certaines jusqu'à 130 % du coût par rapport à l'année précédente. De plus, il est important de mentionner que le taux d'intérêt sur la dette est dorénavant à 5,5 %, alors qu'il était à 0,5 % en 2021, entraînant ainsi une augmentation significative des coûts d'emprunt.

Le budget 2024 implique également la réalisation de travaux d'investissement indispensables à Lavaltrie. Ces projets englobent des initiatives d'amélioration ainsi que des travaux de mise à niveau des infrastructures vieillissantes.

Le nouveau rôle triennal d'évaluation est aussi venu poser un défi supplémentaire, par son augmentation moyenne de 55 % de la valeur des immeubles. Pour les propriétés unifamiliales, l'augmentation moyenne de l'évaluation est de 64 %. La valeur moyenne d'une propriété

unifamiliale passera donc de 252 500 \$ à 415 000 \$. Rappelons que le rôle triennal d'évaluation est un exercice financier réalisé à travers toutes les villes du Québec, selon l'année de renouvellement de chacun des rôles. Pour Lavaltrie, ce dernier sera effectif pour les années 2024-2025-2026. Notons que cet exercice est effectué par une firme indépendante mandatée par la MRC de D'Autray, suite à un processus d'appel d'offres public.

Budget 2024

Malgré ces contraintes et considérations financières, le conseil et l'administration municipale ont soigneusement travaillé à l'élaboration d'un budget responsable ayant pour objectifs de :

- maintenir constamment la qualité des services;
- répartir équitablement le fardeau fiscal des citoyens;
- poursuivre notre lancée vers la modernisation et l'optimisation de nos infrastructures.

Ainsi la Ville de Lavaltrie s'engage à la réalisation de ces objectifs avec un budget 2024 d'une valeur de 26 545 680 \$. Afin de compenser l'augmentation des valeurs des propriétés, la Ville diminue le taux de la taxe foncière de 35,05 %. Ce taux, qui était en 2023 à 0,7766 du 100 \$ d'évaluation, passera à 0,5044 %.

Pour la valeur moyenne d'une maison unifamiliale qui passe de 252 500 \$ à 415 000 \$, entre 2023 et 2024, l'impact de la taxe foncière représente une augmentation de 6,7 %.

De plus, afin d'atténuer cette hausse, un cinquième versement sera ajouté pour le paiement du compte de taxes en 2024.

« En tant que maire et citoyen, je suis conscient de l'effort que l'on demande à travers ce nouveau budget et je tiens à vous rassurer que celui-ci nous permettra tout de même de garder un taux de taxation compétitif. », mentionne M. Christian Goulet.

Projets 2024 à 2026

Avec l'adoption de ce budget, la Ville de Lavaltrie a également procédé à l'adoption de son programme triennal d'immobilisations. Il s'agit d'un plan, sur une période de trois ans, qui énumère les investissements en immobilisations que la Ville a l'intention de réaliser. Les immobilisations comprennent généralement des biens à long terme tels que des bâtiments, de l'équipement ou des infrastructures.

Voici donc les principaux projets du programme triennal d'immobilisations de la Ville de Lavaltrie, pour les années 2024 à 2026 : l'aménagement d'un parc sur la montée Guy-Mousseau, la poursuite de la mise aux normes de l'église (restauration extérieure), l'aménagement d'un parc de planche à roulettes, une nouvelle scène au parc Gérard-Lavallée, l'agrandissement du chalet de la Seigneurie (salle communautaire), la construction d'un

aréna, la politique de développement social, l'urbanisation de la montée Guy-Mousseau, l'ajout d'éclairage public et dans les projets domiciliaires, la réhabilitation de conduites sanitaires sur différents tronçons et réfection de rues, la poursuite de la réfection du pavage sur les rangs et différentes rues, les travaux de mise à niveau des équipements d'assainissement des eaux usées et le bouclage du réseau d'aqueduc.

Le conseil municipal de Lavaltrie compte poursuivre ses objectifs établis à travers sa [planification stratégique](#). Il exprime également sa volonté de permettre aux citoyens lavaltrois de s'épanouir dans un milieu de vie attrayant et attractif, en répondant efficacement et de manière innovante à leurs besoins, attentes et aspirations, tout en respectant leurs ressources financières et le bien commun.

Il est possible de consulter le document explicatif détaillé du budget 2024 sur le site Internet de la Ville, au ville.lavaltrie.qc.ca.

-30-

Source : Service des communications
Ville de Lavaltrie
450 586-2921, poste 2249
mroch@ville.lavaltrie.qc.ca